

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 13 DECEMBRE 2018**  
**Nombre des Membres en exercice : 78**

**OBJET : 2018-06-01- FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES (5.2) –  
INSTALLATION NOUVEAUX DELEGUES DE LA COMMUNE DE  
VILLEY-LE-SEC**

**DATE DE CONVOCATION : 06 DECEMBRE 2018**

**DATE DE L’AFFICHAGE : 21 DECEMBRE 2018 de l’extrait de Délibération**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u><b>Étaient présents :</b></u>	André FONTAINE, Nathalie BECHEREAU (ayant la suppléance de Y. TARDY), Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING (ayant la procuration de P. FLABAT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT (départ à compter de la 2018-06-41), Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME (ayant la procuration de L. LALEVEE de la 2018.06.01 à la 2018.06.20), Patrice KNAPEK, Bernard DOMANIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Michel NOISETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT (ayant la procuration de G. ERZEN), Philippe HENNEBERT, François MANSION, Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Geneviève BRINGUIER (ayant la suppléance de X. RICHARD), Alde HARMAND (ayant la procuration de G. HOWALD), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de M. GHAZZALE), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Lucette LALEVEE (présente à compter de la 2018.06.21), Alain BOURGEOIS, Catherine GAY (présente à compter de la 2018.06.07), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER (ayant la procuration de E. MANGEOT), Marie-Jeanne CHRETIEN, Christian CHARTON (ayant la suppléance d’A. COCUSSE), Denis PICARD, Christelle AMMARI, Jean-Marie HORNU, Jean Pierre COUTEAU.
<u><b>Étaient excusés :</b></u>	Thierry COLLET, Yolande AGRIMONTI, Corinne LALANCE, Frédérique SAUVAT, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT, Alain COCUSSE.
<u><b>Avis de procuration :</b></u>	Du début à la 2018.06.20 : 10 avis de procuration. A compter de la 2018.06.21 : 9 avis de procuration.
<u><b>Avis de suppléance :</b></u>	Du début à la fin : 3 avis de suppléance.
<u><b>Secrétaire de séance :</b></u>	Guy SCHILLING
<u><b>Nombre de présents :</b></u>	Du début à la 2018.06.06 : <u>58 présents</u> . De la 2018.06.07 à la 2018.06.20 : <u>59 présents</u> . De la 2018.06.21 à la 2018.06.40 : <u>60 présents</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>59 présents</u> .
<u><b>Nombre de votants :</b></u>	Du début à la 2018.06.06 : <u>68 votants</u> . De la 2018.06.07 à la 2018.06.40 : <u>69 votants</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>68 votants</u>

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-1, L5211-6 et L 5211-8,

Vu l'article L 273-5 et L 273-10 du code électoral,

Considérant l'élection de **M. Jean-Marie HORNUT**, le 19 octobre 2018, en tant que Maire de Villey-le-Sec, il y a lieu de procéder à son installation en tant que délégué communautaire titulaire, en lieu et place de Mme Dominique PERRIN, ancienne Maire de la commune et déléguée titulaire.

Considérant par ailleurs l'élection de M. **Ghislain HAZARD**, 1<sup>ère</sup> adjoint au Maire de Villey-le-Sec le 22 octobre 2018, il y a lieu de procéder à son installation en tant que délégué suppléant, en lieu et place de M. Gilles GUYOT, ancien 1<sup>er</sup> adjoint et délégué suppléant à la CC2T, également démissionnaire.

Considérant la démission de M. Jean-Robert GORCE de son mandat de conseiller municipal de la commune d'Ecrouves, il y a lieu de procéder à l'installation de **M. DOMINIAK Bernard**, en tant que délégué titulaire, suivant sur la liste des conseillers communautaires d'après les informations fournies par la commune.

**Le Conseil prend acte des trois installations précisées ci-dessus.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX